N°22 – JUILLET 2015

Le P'tit Barisien

Les jardiniers en herbe

EDITO

Ce premier semestre a été bien agité. Vous nous avez fait confiance, il appartient au Conseil Municipal de respecter ses engagements. J'y veille et je continue mon action comme je le fais depuis 6 ans.

Les dossiers en cours et nos projets de travaux ne se déroulent pas aussi vite que nous le souhaitons.

A cela plusieurs raisons, notamment les délais administratifs, les contraintes réglementaires, la baisse des dotations et des subventions.

Toutes les collectivités ont l'obligation de réduire leurs dépenses de fonctionnement et le coût de leurs investissements.

Cela signifie une baisse importante de l'activité économique alors que les collectivités territoriales sont le premier donneur d'ordre dans le département.

Réduire les dépenses demeure simple mais il nous faut aussi veiller à la préservation du patrimoine. La tentation est grande de surseoir aux travaux d'entretien mais elle risque à terme de laisser les biens se dégrader et au final engendrer des coûts de réparations plus onéreux.

Il faut chercher ailleurs les moyens de faire des économies. La solution passe aujourd'hui par la mutualisation entre les communes.

Les associations contribuent au dynamisme de notre village, s'attacher à leur soutien est aussi une priorité.

Le taux d'imposition n'a pas bougé depuis de nombreuses années, je souhaiterai le maintenir encore longtemps mais il serait présomptueux de vous le promettre.

Bonnes vacances.

SOMMAIRE

2	Editorial - Sommaire	11	Garderie restauration scolaire – Jardin des écoles
3	Renseignements pratiques	12	Bibliothèque municipale – Kermesse des écoles
4	Encombrants	13	Soirées conversations
5	Respect citoyen face aux nuisances	14	C.C.A.S. – la F.A.V.E.C.
6 - 7	Etat civil – Participation citoyenne	15	Histoire de Barisis aux Bois
8	Travaux – ANC – Charte espaces publics	16	Comité des fêtes
9	Fibre optique –Téléphonie mobile – Défibrillateur	17	Associations
10	Affouage	18	Signes de repérage des cambrioleurs

I.P.N.S. Directeur de publication : François BOBO

Renseignements PRATIQUES

Secrétariat de Mairie & Agence Postale Communale

Ouverture : de 8 h 45 à 11 h 45 du lundi au samedi, sauf indications contraires affichées en information (congés, formation, etc…)
Coordonnées :
Mairie : tél. 03.23.52.20.47 – barisisauxbois@gmail.com
Agence Postale : tél. 03.23.39.26.79

LE MAIRE ET SON ADJOINT, Guy PERNAUT SONT EGALEMENT DISPONIBLES POUR VOUS RENCONTRER SUR RENDEZ-VOUS.

En cas de besoin ou d'urgence, vous pouvez contacter directement :
François BOBO au 06.67.26.10.52 - Guy PERNAUT au 06.11.51.27.47

Horaires d'ouverture de la Déchèterie:

MARS – AVRIL :	13 h 30 à 18 h – lundi, mercredi, jeudi, vendredi 9 h à 12 h 00 et 13 h 30 à 18 h le samedi
MAI – SEPTEMBRE :	13 h 30 à 18 h – lundi, mercredi, jeudi 13 h 30 à 19 h le vendredi et 9 h 00 à 18 h le samedi
OCTOBRE :	13 h 30 à 18 h - lundi, mercredi, jeudi, vendredi 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 18 h le samedi
NOVEMBRE – DECEMBRE **JANVIER – FEVRIER :**	13 h 30 à 17 h 00 – lundi, mercredi 9 h 00 à 12 h et 13 h 30 à 17 h le samedi

Pour la collecte en porte à porte des déchets ménagers (**sortir les poubelles la veille au soir)**.
Tous les lundis pour les ordures ménagères résiduelles.
Le jeudi **les semaines paires** pour les recyclables.

BARISIS DEVIENT BARISIS AUX BOIS

Suite au décret du Conseil d'Etat du 3 décembre 2014, Barisis devient Barisis aux Bois.
Le décret a été publié au journal officiel le 5 décembre 2014.
Depuis le vol de la pancarte en 2008 à l'entrée du village en arrivant de Verneuil sous Coucy, des démarches en ce sens avaient été engagées par les élus du précédent mandat.
La réponse s'est fait attendre, mais le résultat est là. Nous espérons maintenant les nouvelles pancartes…
Nous relançons régulièrement cette demande auprès de la voirie départementale.

Encombrants

Le ramassage des encombrants n'est pas prévu par la Communauté de Communes du Val de l'Ailette du fait de l'existence de la déchèterie au lieu-dit "Les Michettes" à Coucy-le-Château. **Les encombrants en vrac ne peuvent plus être acceptés. Certains objets sont interdits à l'enfouissement.**

Les personnes âgées ou sans moyen de transport sont invitées à venir au Secrétariat de Mairie prévenir qu'ils sont en possession d'encombrants en précisant le type et le volume concernés.

La Commune se charge de faire le nécessaire selon les besoins et le type de déchets. Les intéressés sont invités à conserver ces déchets dans l'attente d'un ramassage.

NE SONT RAMASSÉS QUE LES OBJETS NON TRANSPORTABLES PAR SES PROPRES MOYENS.

Déchets plastiques

Mise à disposition d'un conteneur pour les déchets plastiques qui ne peuvent pas être mis dans les sacs jaunes

Place de la Gare près de l'atelier municipal

Les plastiques récupérés

Filet pommes de terre

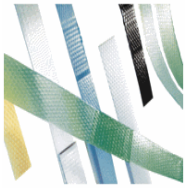

Liens plastique, feuillard et cerclage

Emballage pack boissons

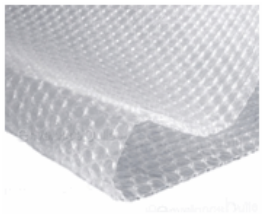

Protection plastique bulles

Emballage surgelés

Sac plastique supermarché

Bâche plastique

Blister journaux et magazines

Emballage croquettes

Toile de paillage

Barquette alimentaire plastique

Boîte à œufs plastique

Les plastiques récupérés (suite)

Pots de fleurs

Gaine plastique et tube PVC

Les pots de yaourt et de desserts ainsi que les barquettes blanches alimentaires ne sont pas revalorisables,
Ils doivent être mis dans les déchets ménagers (sacs noirs).

REGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE

RAPPEL DE L'ARTICLE 8 de L'ARRETE PREFECTORAL DEPARTEMENTAL du 10 AVRIL 2000

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de : 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30
- les samedis de : 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de : 10 h 00 à 12 h 00

FEUX DE JARDIN

L'arrêté municipal du 3 août 2009 autorise de brûler des feuilles et détritus de jardin dans un cadre précis :

- en respect des horaires
- ne pas gêner le voisinage

AUX HORAIRES AUTORISES :

1er octobre au 31 mars de :

- 13 h 00 à 17 h 00

1er avril au 30 septembre de :

- l'aube à 11 h 00 le matin

ETAT CIVIL DU 1ER JUILLET 2014 AU 30 JUIN 2015

NAISSANCES

Lindsay PARIS	2 août 2014
Clément SUTTER	5 août 2014
Chloé GODEFFROY - KESSLER	7 octobre 2014
Paolo PERETTI	19 octobre 2014
Amaury TREZEL	25 novembre 2014
Rose TONNELET	12 mars 2015
Cyrielle STEGURA	24 mars 2015
Giuliana LUISSINT	24 mai 2015
Alix NEGRE	29 juin 2015.

BAPTEMES CIVILS

Certificat
de Parrainage Civil

Lukas BOULET ROUSSEAUX	13 septembre 2014
Mathilde & Paul BAZIN	18 octobre 2014
Amélia HENNEQUIN	14 mars 2015

MARIAGES

BONFILS Sydney et RENAUD Anaïs	30 août 2014
Cérémonie célébrée à Saint-Gobain	
DEHU Mikaël et SERIN Séverine	7 mars 2015
HENNEQUIN Adrien et MORIAUX Lucie	14 mars 2015
DAUBOIN Eric et MAILLARD Corinne	9 mai 2015
BOURDIN Sébastien et HARDY Aurore	27 juin 2015

NOCES D'OR

M et Mme DAIRE Bernard 20 décembre 2014

DECES

Gérard DUMANGE	14 juillet 2014
Albert MAZIER	1er août 2014
Jacqueline DECHAMPS	14 octobre 2014
Claude LEROY	18 novembre 2014
Nadine DANDOY	17 décembre 2014
Jacqueline BAUER	09 janvier 2015
Alain FROMENT	16 février 2015
Lilian LESADE	24 février 2015
Arezki BENCHERNINE	29 avril 2015
Marguerite ROUSSEAUX	24 mai 2015

(Ancienne habitante de Barisis aux Bois décédée à Caussade)

PARTICIPATION CITOYENNE

Une réunion publique a été organisée. Le protocole a été signé le 17 juin 2015 à Anizy-le-Château en présence de Monsieur Le Préfet.

Des panneaux « participation citoyenne » seront installés aux entrées du village.

Le but de cette démarche :

- Former un maillage de personnes volontaires dans le village qui ne devront pas porter atteinte à la vie privée des habitants,
- Assurer une vigilance passive sur des déplacements aux comportements suspects pour diminuer les risques de cambriolages,
- Cette chaîne de vigilance sera mise en place, avant tout, dans un but de dissuasion.

Comment articuler cette action :

Toute personne du village qui observe un fait suspect doit :

1. Appeler le référent désigné par la commune.

2. Ce dernier communique à la gendarmerie les éléments mémorisés (numéro de plaque d'immatriculation, marque et couleur du véhicule, s'il y a une ou plusieurs personnes à bord, etc…), coordination des témoignages.

3. Là s'arrête le rôle du citoyen barisien vigilant.

Le reste est du ressort de la gendarmerie.

Voir le tableau en dernière page du journal,

qui représente les signes de repérage utilisés par les cambrioleurs.

TRAVAUX

Les travaux en 2015 :

- En premier lieu, après l'enfouissement des lignes aériennes, la réhabilitation de la voirie est programmée. Les démarches sont en cours, les travaux rue du Marais devraient débutés à l'automne.
- La mise en place de barrières à l'entrée des chemins de la forêt communale a commencé, la pose va se poursuivre durant la période estivale.
  A cette occasion, nous remercions Messieurs Philippe et Dominique MAILLET, pour le transport des matériaux sur le site.
- Le drainage du trottoir très humide rue de Grémont sera réalisé cette année.
- Le nettoyage de la façade de la Mairie est programmé.
- L'éradication des ampoules énergivores se poursuit.
  La réalisation est prévue en fin d'année.

Les travaux reportés :

- L'insonorisation de la salle de la Mairie et de la salle polyvalente.
- L'isolation des combles de la Mairie.
- La réfection de la toiture du logement communal rue du Moutier.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'enquête publique s'est terminée le 6 juin 2015.

Nous restons dans l'attente du rapport du Commissaire enquêteur qui doit le soumettre au Préfet. Nous devons encore patienter.

Quant aux travaux de réhabilitation, l'AESN (Agence de l'Eau Seine Normandie) répond être en mesure de verser une subvention de 60% par installation mais tarde à communiquer les conditions dans lesquelles les dossiers devront être transmis.

A suivre.

ENTRETIEN DE LA COMMUNE SUITE A ZERO PHYTOSANITAIRE

Dans la perspective de respecter l'interdiction qui sera faite aux communes et autres organismes d'utiliser des produits phytosanitaires à l'horizon 2020, nous vous rappelons que la commune a signé la Charte Régionale d'Entretien des Espaces Publics.

Outre la diminution des charges d'entretien, c'est aussi la sauvegarde de notre environnement public et privé qu'il est urgent de préserver et de restaurer dans l'intérêt de notre santé.

De nouveau, ce printemps, Mme Suzanne ROYOLE-DEGIEUX a mis son temps et sa créativité au service de notre village pour le fleurir et l'égayer. Nous l'en remercions chaleureusement.

Extension de la fibre optique

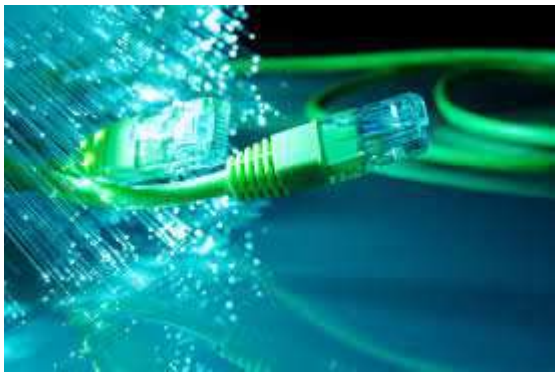

Un projet d'extension de la fibre optique sur l'ensemble du département de l'Aisne a été initié par les anciens élus du Conseil Départemental.

La compétence a été confiée au syndicat mixte USEDA (Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne). Les études sont en cours et devraient aboutir dans le courant de l'été.

Le déploiement est prévu sur une période de 10 ans. Dans cette attente, des travaux sont prévus dans les secteurs les plus défavorisés pour augmenter leur débit.

Barisis aux Bois bénéficie du dégroupage, ce qui n'est pas le cas de nombreuses communes rurales.

Réseau de téléphonie mobile

Le gouvernement a demandé aux 4 opérateurs de réseaux mobiles de couvrir tout le territoire de la 3G d'ici la fin 2016.

Les opérateurs privilégient les zones financièrement intéressantes.

La ruralité n'est pas leur priorité. Certaines communes ont installé des mâts qui restent sans antennes.

Nous n'avons pas les moyens d'installer une antenne à nos frais.

Formation aux défibrillateurs

Comme vous avez pu le constater, depuis maintenant quelques mois, un défibrillateur a été installé au niveau de la mairie de Barisis aux Bois et un second sera installé prochainement au niveau du terrain de pétanque.

C'est donc dans le cadre d'une éventuelle utilisation de cet appareil, qu'une formation a été dispensée le samedi 10 janvier 2015.

Certains habitants de la commune, notamment des membres d'associations, une partie du conseil municipal ainsi que quelques habitants volontaires dont des enfants, sont venus découvrir quelques gestes pouvant sauver une vie.

Si vous êtes intéressés par cette formation, merci de vous adresser à la mairie afin que l'on puisse de nouveau, organiser une cession qui en moyenne dure 2 heures.

AFFOUAGE 2015

Le conseil municipal a adopté à la majorité un nouveau règlement d'affouage ayant pour principaux objectifs de :

- ***Préserver le patrimoine forestier,***
- ***Répartir plus équitablement le volume de bois entre les bénéficiaires,***
- ***Responsabiliser les bénéficiaires sur la pratique de l'affouage***
- ***Limiter les fraudes,***
- ***Mieux contrôler l'activité d'affouage pour limiter les abus en tout genre,***
- ***Limiter les risques d'accident.***

Désormais, un volume maximum de **trente deux mètres de bois est attribué par foyer volontaire sur la période de 2015 à 2018**.

➔➔Pour les habitants qui souhaitent bénéficier d'une coupe en cours de programme, le volume de bois sera proportionnel au nombre d'année restante.➔➔

Le prix de 6 € qui était largement en dessous du prix pratiqué par l'ONF (10 €) est augmenté de 2 € en prévision de la hausse du coût

- des frais de garderie qui doivent passer de 12% à 18 %
- la contribution à l'hectare qui doit passer de 2 € à 14 €
- du coût de l'entretien de notre forêt.

Nous espérons que ces nouvelles mesures prises pour une gestion durable et équitable de nos ressources forestières, permettront aussi, de réduire l'écart important de volume de bois entre les bénéficiaires.

Quelques chiffres :

Nombre d'affouagistes en :

- 2006 = **62** bénéficiaires
- 2014 = **108** bénéficiaires
- 2015 = **84** bénéficiaires

INÉQUITÉ :
Volume de bois par affouagiste

60 METRES DE DIFFERENCE *pour la période 2011 à 2014 (*)*

- **Le plus : 74 mètres**
- **Le moins : 14 mètres**

(*) Comparaison effectuée entre 54 affouagistes ayant réalisé une coupe de 2011 à 2014

Le nouveau règlement d'affouage a été présenté les 30 et 31 janvier 2015 aux Barisiens. 90 habitants ont assisté à la présentation et **84** foyers se sont inscrits à l'affouage, soit une baisse de plus de **22 %** par rapport à 2014.

825,50 mètres de bois ont été répartis entre les **84** bénéficiaires soit une recette de **6604 €** pour la commune. Pour cette première année, des écarts importants de volume existent entre les affouagistes, mais les nouvelles mesures en application permettront d'ici 2018 une égalité de volume entre tous les bénéficiaires.

Sanction :

La commission bois a décidé d'une sanction à l'encontre d'un affouagiste pour le non-respect du délai de façonnage.

GARDERIE RESTAURATION SCOLAIRE

La garderie et restauration municipales se portent bien. L'organisation et le fonctionnement de chaque jour ne sont pas un long fleuve tranquille, et malgré les soucis que nous rencontrons, l'essentiel est préservé :

- Les parents peuvent vaquer à leurs occupations journalières en toute sérénité
- Le bien être des enfants est au cœur de nos priorités.

Dès 7 h 30, Élise accueille les enfants à la garderie et les occupe au travers d'activités manuelles et autres et elle ne manque pas d'idées.
A midi, le repas est organisé avec l'aide de Monique, puisque Laëtitia est absente pour raison médicale depuis plusieurs semaines.
Malgré tout, le nombre de rationnaires ne cesse d'augmenter (15 à 22 enfants par jour) depuis le mois d'avril, soit près d'un tiers des élèves scolarisés à l'école de Barisis aux Bois.
Nous sommes aujourd'hui ravis de répondre concrètement à une véritable préoccupation de la population.

INSCRIPTIONS ET FORMALITES A REMPLIR POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2015-2016.

- **Pour une première inscription** :

  Il suffit de vous présenter au secrétariat de Mairie muni de votre livret de famille ainsi que du carnet de santé de votre/vos enfants.

- **Pour les enfants déjà inscrits** :

  Vous devez également les inscrire sans fournir les documents cités ci-dessus, si votre situation n'a pas changé.

Nous vous invitons à venir remplir ces formalités, dès à présent, et ce jusque fin juillet (secrétariat de Mairie fermé pour congés annuels au mois d'août).

Afin de prévoir une bonne organisation de ce service, il vous sera demandé de préciser la régularité de fréquentation de votre/vos enfants aux différents créneaux.

Le jardin des écoles

Pour les écoles, un jardin a été créé pour attirer l'attention de ces jeunes en herbe.

Il leur permet de s'imprégner de la nature, de pratiquer des plantations et de mettre en place quelques semis, mais aussi de repiquer des légumes et de les voir évoluer !

L'entretien est aussi une étape importante : l'arrosage, le désherbage, etc...
Le jardin permet également de sensibiliser les plus jeunes à la pratique du compostage des déchets.
Seule la classe de maternelle a pu prendre possession de leur jardin.

A la rentrée, les deux autres classes suivront !
La commune restera à leur disposition
Bon courage à tous.

Bibliothèque Municipale

EMMA, est la plus jeune lectrice de la bibliothèque municipale.

Très assidue et passionnée, elle égaie les murs de ce lieu à chacun de ses passages.
Elle participe avec les enfants des écoles à la bonne santé de notre Bibliothèque.
En 2014, ce sont 1259 ouvrages pour les jeunes qui sont sortis et 479 pour adultes.
Nous remercions nos fidèles lectrices et lecteurs et leurs proposons toujours plus de nouveautés.
Nous remercions également les bénévoles sans qui ce service ne serait pas ce qu'il est.

La bibliothèque reste ouverte pendant les congés scolaires.

Nous vous attendons nombreux le mercredi de 17 h à 18 h 30.

LES ELUS ET LES BENEVOLES DE LA BIBLIOTHEQUE VOUS SOUHAITENT DE BONNES VACANCES EN LECTURE.

Kermesse des écoles

Le vendredi 26 Juin 2015, s'est déroulée la fête des écoles qui clôture la fin de l'année scolaire C'est un moment de rencontre et d'échange très attendu par les enfants, les parents mais aussi les enseignants. Les enfants de maternelle, petite et grande sections élémentaires nous ont présenté un spectacle de qualité sur le thème : «Voyage autour du Monde ». Un travail intensif a été réalisé par les enfants et les enseignants qui a été très apprécié par les parents et autres spectateurs.

La journée s'est terminée par une grande fête dans la cour de l'école primaire. Cette dernière était organisée par les parents d'élèves. Une manière de collecter des fonds pour permettre des investissements supplémentaires en matériel et programmes éducatifs pour nos enfants.

Vers 19h00, les élus de la commune ont remis un livre à chaque enfant afin de le féliciter pour son travail scolaire de l'année.

En fin d'après-midi, tout le monde s'est réuni, dans une ambiance musicale, pour partager les mets préparés par les parents d'élèves. Ce n'est que tard dans la nuit que tout le monde s'est quitté après cette très agréable journée ensoleillée.

Du nouveau à la Bibliothèque municipale de Barisis aux Bois
Depuis février dernier, vous êtes conviés à participer à des Soirées «ECHANGES ET CONVERSATIONS»

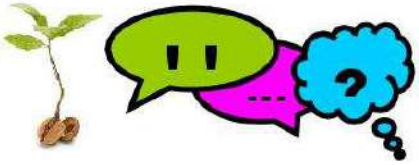

Cette initiative a fait suite aux attentats contre « Charlie Hebdo » et aux nombreuses manifestations citoyennes qui ont suivi dont celle qui a eu lieu sur la place de notre village, le 9 janvier.

Pourquoi à la bibliothèque ?
Parce que c'est un lieu ouvert à TOUS, pour tous les âges et générations confondus ! Ce n'est pas un lieu réservé qu'aux bons lecteurs, aux scolaires, étudiants ou intellectuels ! Il est le LIEU de TOUS sans distinction et fait pour TOUS !

Car tous, nous avons à apprendre des uns, des autres et ce lieu de la culture au sens universel du terme, est fait pour ça. On y trouve des livres bien sûr, mais pas seulement ! ... de l'écoute, de la parole, de l'aide, de l'échange, de la convivialité, du respect. Et c'est encore un endroit de liberté d'expression !
Le prêt de livres nécessite une participation financière mais la consultation sur place de tous les documents est gratuite. Grâce à ce lieu de culture à la portée de tous, malheureusement disparu de presque la majorité de nos campagnes, tout comme les écoles et bon nombre d'autres services.
Vous, Barisiens avez la chance de bénéficier encore d'un tel lieu et d'un tel service, financé par la Commune, donc grâce à vos deniers ! à portée de main, à votre porte !

A l'heure du tout centralisé, on voit s'ériger de belles médiathèques, là où les moyens existent. Mais pour toutes les petites communes, il ne reste plus qu'à prendre sa voiture et faire bon nombre de kilomètres pour y accéder. Et ainsi, la culture n'est alors plus à la disposition de tous, de façon égalitaire et à moindre coût...

Un rappel de ce que ces Soirées «ECHANGES ET CONVERSATIONS» ont suscité :

- Démonstration Compostage — durant 4 jours en mars
- Troc Graines — le 12 avril
- Exposition « Déchets » — le19 avril, jour de la Brocante
- Projection du film « Déchets à ménager » — le 21 avril
- Action "Nettoyons notre nature à Bernagousse" — le 9 mai
- Soirée Bilan le 1er juin avec présentation de la Boîte à idées, idée qui a pris jour lors d'une autre soirée

Nous avons...COMPOSTÉ

TROQUÉ

NETTOYÉ !!!

La boîte à idées :
Une boîte façon "coffre aux trésors", confectionnée par les enfants de la garderie et leur animatrice Elise, nous les remercions encore vivement.
Un outil à la portée de tous, accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque ou lors de soirées à venir, c'est démocratique et même anonyme si vous le souhaitez et pas besoin d'internet !
Son utilité ? Elle est là pour que vous puissiez proposer des idées et d'autres thèmes qui vous tiennent à cœur et que vous souhaiteriez développer lors de futures rencontres ou transformer en actions... Une façon de se retrouver entre générations, entre habitants, autour de projets communs, avec la même volonté ...

La boîte à idées est un formidable outil de liberté d'expression. Venez tous en user sans modération, aux heures d'ouverture de VOTRE bibliothèque.

Quelques thèmes ou idées qui ont déjà fusé !!

- Le réchauffement climatique, faut-il y croire ? (Yves)
- Atelier autour de savoir-faire à partager ou à démontrer (Dominique)
- Exposition à partir de photos et cartes postales sur Barisis (Françoise)
- Atelier pour fabriquer soi-même sa lessive (Marie-Line)
- Confectionner une soupe avec ses légumes mis en commun tout en échangeant (Wilfrid)
- Se retrouver pour des sorties Nature dans le cadre du Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (C.P.I.E.) avec co-voiturage
- Un débat autour du handicap, ….

A VOUS de JOUER !!

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le samedi 13 décembre dernier avait lieu le cocktail en direction des aînés de 60 ans et plus. Ce dernier remplaçait lerepas des années précédentes.
Cette formule novatrice a été très appréciée par les participants. Ils ont pu se retrouver et s'installer entre eux comme ils le désiraient. Nous n'étions plus obligés de respecter la rigidité du nombre de personnes à chaque table.

Ils nous ont fait part de leur satisfaction tant sur la qualité, la quantité et la présentation des amuses-bouches qui leur ont été proposés, que sur la convivialité de cette après-midi festive.
Cette dernière s'est terminée par la remise du colis de fin d'année pour les plus de 65 ans qui lui aussi a rencontré un grand succès.
Une initiative à renouveler en améliorant notre prestation sur les points faibles que nous avons identifiés.

C.C.A.S. ACTIVITES RECREATIVES POUR ADULTES

Dans le P'tit Barisien N°21 il avait été évoqué de créer l'organisation d'après-midi de détente pour participer à quelques activités :

- Jeux de société, cartes,
- Travaux manuels,
- Promenades autour du village, etc…,

Le tout dans la convivialité.

Pour démarrer ce projet, nous vous convions à une réunion d'information autour d'une collation, le :

JEUDI 3 SEPTEMBRE 2015 à 14 h 30
Salle du Conseil Municipal (Mairie).

La F.A.V.E.C.

(Fédération des Associations de Conjoints Survivants et Parents Orphelins)

Le 25 avril 2015 s'est tenue l'assemblée générale de la F.A.V.E.C. (face au veuvage continuons ensemble) au Foyer Rural.

La F.A.V.E.C. est une association qui existe depuis 1949 et est reconnue d'utilité publique depuis 1956. Elle défend, accueille, écoute, informe, et accompagne les Veufs, Veuves et Orphelins.

Elle est représentée par l'U.D.A.F. (Union Dépatementale des Associations Familiales) et entendue par l'Assemblée Nationale et le Sénat en ce qui concerne les retraites complémentaires.

Elle se bat pour préserver la pension de réversion et essayer de rétablir la demi-part supprimée sous la présidence du Président Sarkozy.

Il y a en France: 4 035 453 veufs et veuves dont 38000 veufs et veuves dans le département de l'Aisne, et 500 000 orphelins de moins de 21 ans. La cotisation est de 26,00€, déductible des impôts.

N° Vert 0800 005 025 (appel gratuit depuis un fixe) - email : favecaisne@gmail.com.

Les sentiers de la mémoire

Barisis aux Bois

31 AOÛT, LA LIBERATION APPROCHE, les alliés sont dans le département, depuis le 28 août 1944.

Le groupe FFI d'Amigny-Rouy a fait 5 prisonniers allemands et les a conduits à la ferme SENEPART de Barisis aux Bois, afin de les remettre aux alliés, qui sont à proximité.

La présence d'un convoi allemand sur la place du village, fait revenir le groupe, en concertation avec le groupe de Barisis aux Bois d'Étienne DUPONCELLE.

Les hommes décident d'attaquer le convoi, l'affrontement se déroule au lieu dit l'Abbaye.

Une dizaine de soldats allemands sont tués, ainsi que 3 résistants :
Mohammed ABSALEM, Sylve GASTON et Eugène BOUCHER.

André MOROY blessé, ne doit son salut qu'en faisant le mort.

Source : Amigny-Rouy, un siècle d'histoire.
Lla vie communale de 1900 à 2000.

Monument aux morts

Mary-Jane BAUER raconte l'histoire de Barisis aux Bois

Madame Mary-Jane Bauer a réalisé un site Internet "**Barisis au cœur de la grande guerre 14-18**".

- Vous trouverez sur ce site des photographies commentées de l'histoire du village de Barisis aux Bois, avant, pendant et après la grande guerre.

http://barisispatrimoine.monsite-orange.fr

Visite du Préfet à Barisis aux bois

M. Emmanuel FONTAINE primé au Salon de l'Agriculture

Notre éleveur d'ovins a remporté quatre prix en présentant au concours trois de ses brebis.

Emmanuel et Cathy ont été reconnus par leurs pairs après beaucoup d'années de travail.

Monsieur Le Préfet est venu visiter leur ferme.
Nous les félicitons chaleureusement.

Par ces quelques mots, le Comité des Fêtes tient à remercier Monsieur Fabrice DAGUE pour la réalisation et la mise en peinture des bandes annonciatrices des événements et manifestations de l'année dans la commune de Barisis aux Bois.

Il est heureux de voir que des habitants du village s'investissent et rendent service.

Les entrées du village (sauf celle de la rue Eugène Boucher, mais cela va être fait) vous permettront d'avoir les informations sur les dates des activités, en plus des bulletins qui vous sont distribués dans les boîtes aux lettres.

La prochaine manifestation sera la fête le cochon qui comme chaque année, aura lieu sur le site de Bernagousse le **dimanche 20 septembre prochain**.

Depuis le début de l'année 2015, des activités organisées par le Comité des Fêtes, se sont tenues :

- En avril, la brocante qui, par le taux de fréquentation, a dépassé nos espérances, mais doit nous faire réfléchir sur les aspects sécurité, stationnement des véhicules (voire parking à l'entrée du village) et également l'implantation de la brocante en tant que telle.
- Les feux de la Saint Jean, avec peut-être un peu moins de monde, se sont déroulés dans une ambiance chaleureuse, une ambiance de village, et c'est réconfortant. Nous pensons qu'il faut populariser cette petite fête qui fait se rapprocher les habitants du village jeunes et moins jeunes.

  Encore merci à Fabrice et que cet engagement en éveille d'autres.

  Bien sûr, nous invitons les Barisiens à participer aux activités 2015, lieux de rencontres, d'échanges, de plaisirs, favorables à la connaissance de l'autre, forçant ainsi le respect, l'amitié.
- La fête du village qui, soleil aidant, a été, de par la présence, une des meilleures réussites depuis l'existence du Comité des Fêtes. Du monde le samedi soir avec le feu d'artifice, du monde le dimanche après-midi avec le petit spectacle à « plumes », du monde le lundi avec le repas «paëlla et tartiflette» et la participation de 180 personnes. Sur cette journée du lundi, nous pouvons et devons faire mieux. Des habitants de Barisis aux Bois ne participent pas ? Est-ce par manque d'informations, par difficultés de déplacement ou autres ? Nous avons des interrogations, mais des solutions doivent surgir de vous, Barisiens, pour améliorer cette activité.
- La fête nationale et sa retraite aux flambeaux, avec les petits, ados, parents, grands-parents qui se côtoient dans ce moment privilégié qu'est la référence de la révolution française. Une soirée comme on les aime, où il est bon d'être au village.

Barisiens, Barisiennes, c'est avec vous, par votre engagement, votre présence, que ces activités se prolongeront, s'amélioreront. C'est avec vous que nos yeux se tourneront vers l'avenir. Alors rendez-vous aux prochaines activités du Comité des Fêtes que vous pouvez rejoindre, pour toujours plus de dynamisme, toujours plus de volonté pour la vie du village.

A bientôt.

Les associations

Association Sports et Loisirs

Le jeudi 25 juin 2015, l'Association Sports et Loisirs de Barisis aux Bois a organisé un KEC (kilomètre en côte). Le KEC est un exercice proposé, une fois par semaine, dans différentes communes, durant tout l'été, aux coureurs qui ne partent pas en vacances.

C'est une façon ludique de s'entraîner, de se renforcer musculairement, avec les copains.

Le soir après l'effort, l'un apporte un «cake», un autre une quiche lorraine et l'on discute.

Pour l'occasion, l'association a offert l'apéritif et un jambon cuit au barbecue. Une façon de promouvoir la fête le cochon. Tous les participants étaient ravis de cet accueil.

47 personnes se sont confrontées dans la fameuse côte de Bernagousse qui a vu la victoire d'un sociétaire de Gauchy en 0 h 3 mn et 48 secondes.

Association Pétanque

L'association de pétanque de Barisis aux Bois vous rappelle qu'un vide grenier est organisé, comme chaque année sur le terrain de pétanque, place de la gare, à côté des ateliers municipaux.

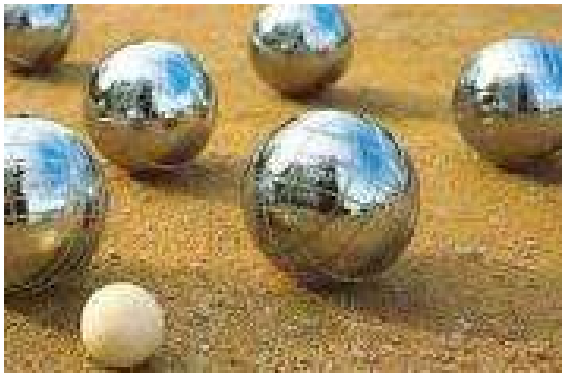

Cette manifestation se déroulera le :

Dimanche 2 août 2015
Prix des emplacements : 1€ le mètre.
VENEZ NOMBREUX !

En septembre 2014, l'association STEP IN AISNE d'Achery a proposé et débuté des cours de **zumba** à Barisis aux Bois tous les lundis de 19 h 30 à 20 h 30.

38 personnes de Barisis aux bois et des environs ont adhéré à ces cours donnés par Mesdames MOUZE Brigitte et HENON Amélie, en alternance.

Une zumba party a été organisée le 4 avril 2015 à 20 h dans la salle du foyer rural de Barisis aux Bois.

Cette manifestation a rencontré un réel succès avec une forte participation des adhérents de l'association STEP IN AISNE. Ces derniers ont participé également à diverses démonstration données dans plusieurs communes de la région (Achery, Servais, Amigny-Rouy et Coucy-le-Château…).

La saison s'est terminée le 29 juin 2015.

Le 14 septembre 2015 auront lieu les inscriptions pour la saison 2015-2016.
Les cours reprendront le lundi 21 septembre 2015.
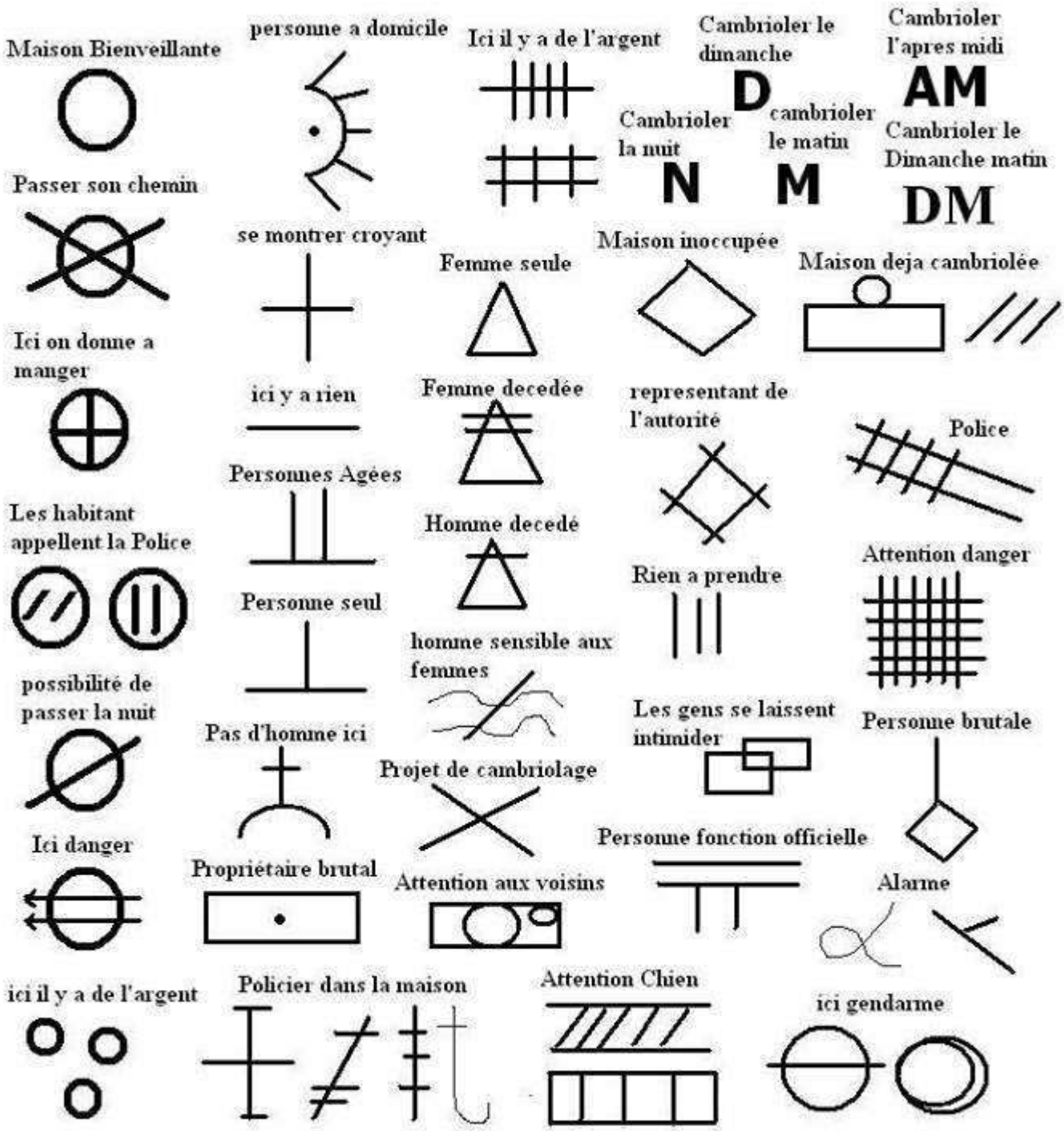
Signes de repérage que les cambrioleurs dessinent sur les murs des propriétés issus du site de la gendarmerie nationale